4 Les principaux chiffres **de la bio en France**

L'agriculture biologique française en 2007

En 2007, 11 978 exploitations agricoles étaient engagées dans l'agriculture biologique, soit 3% de plus qu'en 2006. Les exploitations biologiques représentaient 2% des exploitations agricoles françaises. La superficie en mode de production biologique était de 557 133 ha, soit 2% de la surface agricole utilisée (SAU) nationale.

De 2001 à 2007, une progression moyenne du nombre d'exploitations bio de 2,2% par an a été enregistrée dans un contexte où le nombre total d'exploitations agricoles était en baisse chaque année.

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2007/2006
Nombre d'exploitations en mode de production biologique	10 364	11 288	11 359	11 059	11 402	11 640	**11 978**	**3%**
Surfaces en mode de production biologique (en ha)	**419 750**	**517 965**	**550 990**	**534 037**	**550 488**	**552 824**	**557 133**	**0,8%**
dont surfaces certifiées « bio »	283 836	342 406	406 338	468 476	504 536	499 589	**497 314**	-0,5%
dont surfaces « en conversion »	135 914	175 559	144 652	65 561	45 952	53 235	**59 819**	12,4%
Part des surfaces en mode de production bio dans la SAU française*	1,40%	1,75%	1,87%	1,93%	1,99%	2,00%	**2,02%**	

Source Agreste 2007 pour la SAU nationale totale

Evolution du nombre d'exploitations biologiques depuis 1995

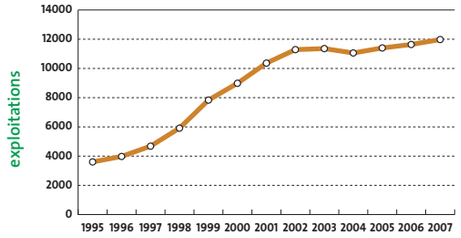

Evolution des surfaces en bio et en conversion depuis 1995

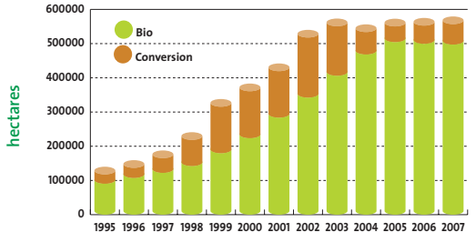

Globalement, la surface agricole exploitée suivant le mode de production biologique (certifiée bio ou en conversion) a augmenté de 0,8% en 2007 par rapport à 2006.
Les surfaces certifiées bio étaient quasiment les mêmes qu'en 2006 (-0,5%), alors que les surfaces en conversion étaient en augmentation de 12,4%.

Celles-ci représentaient 11% des surfaces totales certifiées en France en 2007.
Depuis 2003, les surfaces certifiées ont très peu augmenté. En revanche, le taux de valorisation en bio des produits biologiques a beaucoup progressé, si bien que la production bio mise sur le marché s'est accrue sensiblement.

L'agriculture biologique dans les régions

Région	Nombre d'exploitations		Surfaces bio	Surfaces en conversion	Surfaces totales 2007	% conversion/ total certifié	Evolution des surfaces 2007/2006	% de SAU en 2007
	2007	2007/ 2006						
ALSACE	289	9%	10 497	941	11 438	8%	1,%	3,4%
AQUITAINE	1005	2%	23 094	3 555	26 649	13%	0%	1,9%
AUVERGNE	503	-3%	24 978	2 308	27 287	8%	-2%	1,8%
BASSE-NORMANDIE	464	0%	24 592	1 612	26 204	6%	0%	2,1%
BOURGOGNE	476	5%	26 103	3 434	29 537	12%	2%	1,7%
BRETAGNE	969	4%	33 046	3 340	36 386	9%	5%	2,2%
CENTRE	400	5%	17 870	2 926	20 796	14%	2%	0,9%
CHAMPAGNE-ARDENNE	148	2%	6 568	712	7 280	10%	4%	0,5%
CORSE	131	12%	3 829	686	4 515	15%	37%	2,8%
FRANCHE-COMTE	324	0%	21 872	877	22 749	4%	-2%	3,4%
HAUTE-NORMANDIE	76	-5%	2 953	481	3 434	14%	3%	0,4%
ILE DE FRANCE	86	10%	3 962	443	4 405	10%	5%	0,8%
LANGUEDOC-ROUSSILLON	1083	7%	37 299	5 339	42 638	13%	1%	4,4%
LIMOUSIN	293	-2%	15 921	1 167	17 089	7%	-8%	2,0%
LORRAINE	230	-2%	17 591	1 302	18 892	7%	-2%	1,7%
MIDI-PYRENEES	1205	-1%	55 930	7 544	63 474	12%	-4%	2,7%
NORD-PAS-DE-CALAIS	145	0%	3 205	332	3 536	9%	-1%	0,4%
PAYS DE LA LOIRE	1103	1%	57 140	6 388	63 528	10%	1%	3,0%
PICARDIE	121	5%	4 622	708	5 329	13%	8%	0,4%
POITOU-CHARENTES	437	-3%	20 917	2 692	23 609	11%	-4%	1,4%
PROV-ALPES-COTE-AZUR	1006	8%	40 707	6 289	46 995	13%	7%	6,9%
RHONE-ALPES	1407	5%	43 783	6 690	50 473	13%	3%	3,4%
OUTRE-MER	77	7%	833	53	886	6%	-3%	nd
TOTAL France 2007	**11 978**	**3%**	**497 314**	**59 819**	**557 133**	**11%**	**0,8%**	**2,0%**

Source Agreste 2006 pour la SAU régionale

L'agriculture biologique dans les régions

En 2007, plus de la moitié des exploitations était localisée dans six régions comptant chacune plus de 1 000 exploitations certifiées : Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Aquitaine.

L'augmentation du nombre d'exploitations certifiées en 2007 par rapport à l'année 2006 a été spécialement marquée en Corse (+12%), en Ile de France (+10%), en Alsace (+9%) et en PACA (+8%). Des départements se sont distingués par une forte hausse, en particulier le Vaucluse (+17%), l'Hérault et le Gard (11 à 12%), mais aussi des départements où l'importance de l'agriculture biologique est moindre: les Yvelines (+23%), la Meuse (+13%).

A l'inverse, l'évolution était à la baisse en Haute-Normandie (-5%), en Auvergne et Poitou-Charentes (-3%), dans le Limousin et en Lorraine (-2%) ainsi qu'en Midi-Pyrénées (-1%). De très fortes baisses ont été constatées dans quelques départements : Cantal (-15%), Territoire de Belfort (-14%), Meurthe-et-Moselle (-11%), Haute-Marne et Seine-Maritime (-9%).

La surface moyenne en mode de production biologique par exploitation était en 2007 de 46,5 ha au niveau national. Elle était la plus petite (18 ha) dans le département du Rhône, et la plus élevée dans la Haute-Marne (98 ha).

Plus de la moitié des surfaces bio se trouvait dans cinq régions : Pays de la Loire, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que Languedoc-Roussillon.

Avec 63 528 ha certifiés, les Pays de la Loire était la première région française en terme de surfaces en mode de production biologique, avec des exploitations un peu plus grandes que la moyenne nationale (57,6 ha).

Les surfaces certifiées étaient les plus importantes en 2007 dans les départements de la Drôme (plus de 23 000 hectares), de la Loire-Atlantique (22 000 ha), de l'Aveyron (près de 19 000 ha) et du Maine-et-Loire (plus de 15 000 ha).

C'est dans la Drôme que la place de l'agriculture biologique dans le territoire agricole était la plus forte, avec 10,2% de SAU certifiée, puis en Alpes-de-Haute-Provence (9,1%) et dans les Bouches-du-Rhône (7,7%).

En 2007, la dynamique de conversion était particulièrement forte dans l'Hérault, le Vaucluse, le Loiret, le Rhône et la Somme, où la part des terres en conversion sur l'ensemble des terres certifiées du département était supérieure à 20%, alors que la moyenne nationale était de 11%.

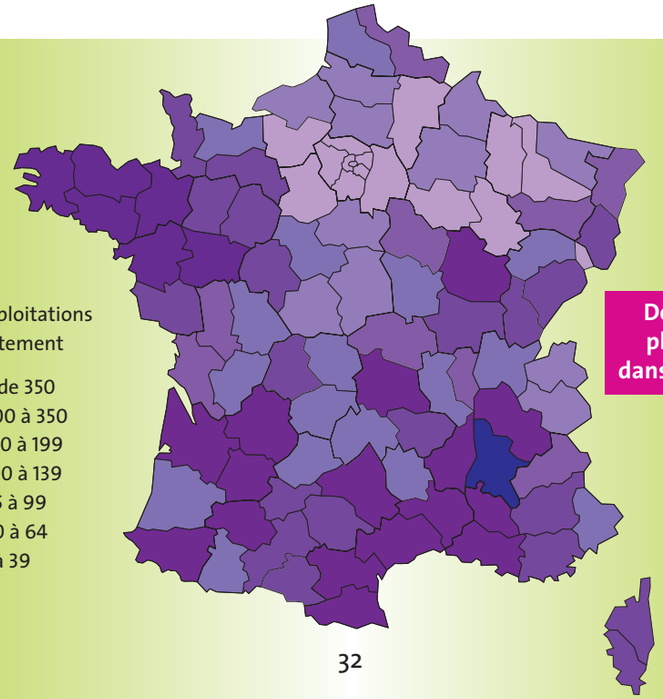

Des exploitations plus nombreuses dans l'Ouest et le Sud

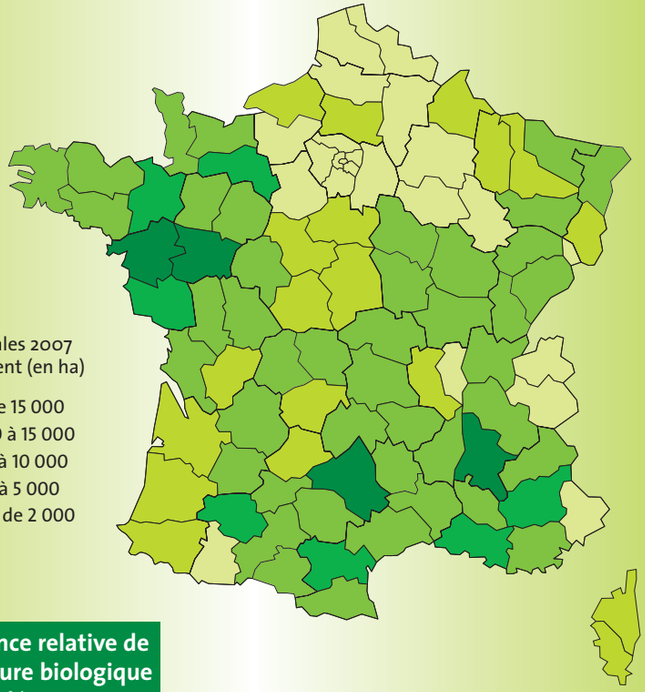

Importance relative de l'agriculture biologique dans les départements

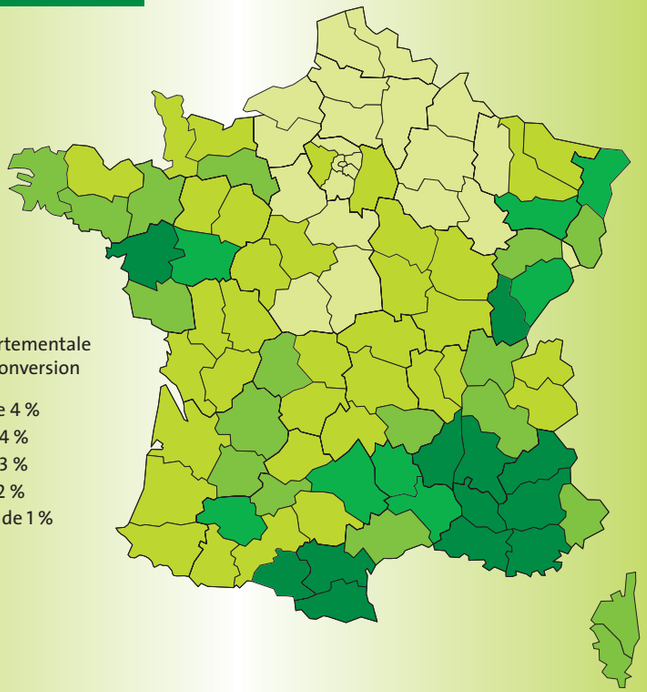

Une dynamique contrastée dans les départements

L'évolution entre 2006 et 2007 du nombre d'exploitations dont l'activité était certifiée était très variable d'un département à l'autre :

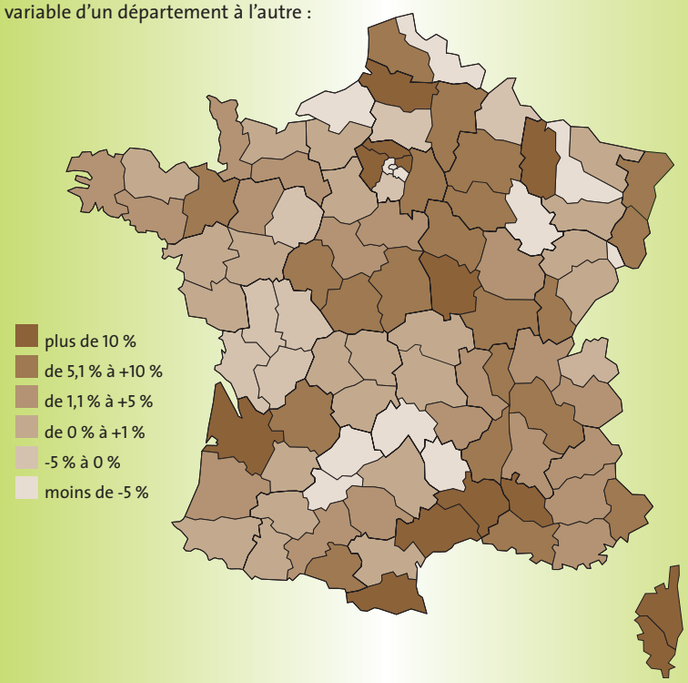

L'évolution des surfaces certifiées par département entre 2006 et 2007 suivait les mêmes tendances :

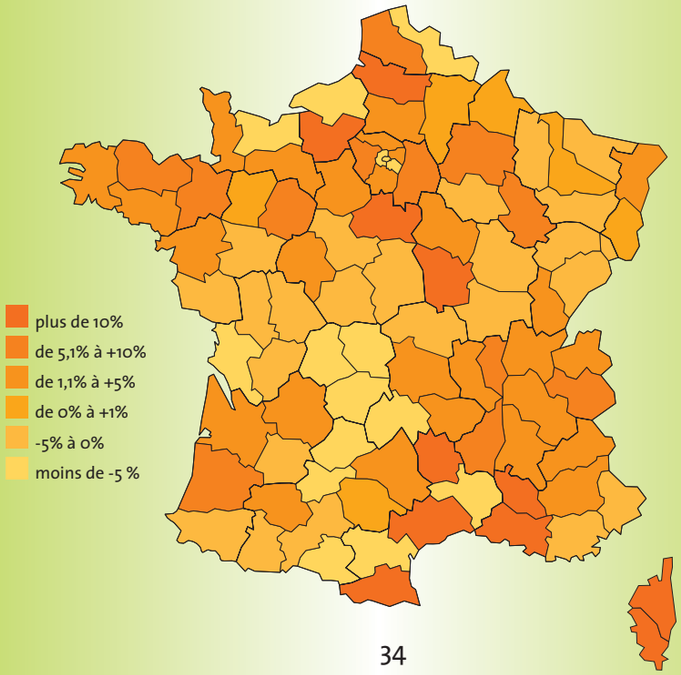

Evolution de l'agriculture biologique dans les régions entre 2006 et 2007

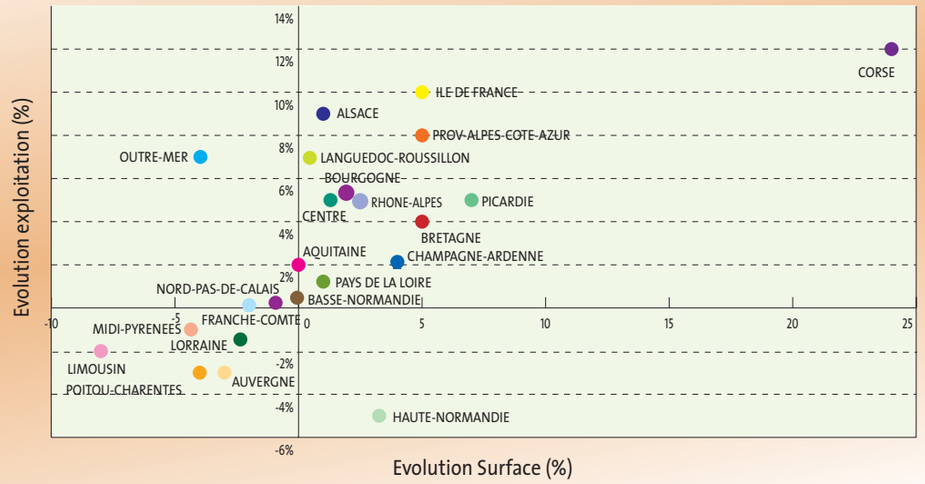

Le palmarès des départements

Nombre d'exploitations certifiées		Surfaces certifiées		% de SAU certifiée	
Département	nombre d'exploitations	Département	en ha	Département	% de SAU en 2007
Drôme	555	Drôme	23 076	Drôme	10,2%
Maine-et-Loire	329	Loire-Atlantique	22 056	Alpes-de-Hte-Provence	9,1%
Loire-Atlantique	317	Aveyron	18 964	Bouches-du-Rhône	7,7%
Gard	308	Maine-et-Loire	15 263	Hautes-Alpes	7,2%
Ardèche	301	Gers	14 259	Pyrénées-Orientales	7,1%
Lot-et-Garonne	278	Aude	13 888	Aude	5,7%
Vaucluse	266	Alpes-de-Hte-Provence	13 670	Var	5,6%
Finistère	263	Bouches-du-Rhône	12 208	Loire-Atlantique	5,4%
Côtes d'Armor	254	Vendée	11 299	Vaucluse	5,3%
Hérault	248	Orne	11 099	Ariège	5,3%

Les aides à la conversion

Les aides à la conversion existent en France depuis 1992. Le dispositif a évolué, avec notamment la mise en place du système de contrats territoriaux d'exploitation (CTE) de 1999 jusqu'en août 2002, suivi d'un dispositif de contrat d'agriculture durable (CAD) comprenant une mesure d'aide à la conversion à l'agriculture biologique (CAB) à partir d'octobre 2003.

Un nouveau dispositif d'aides a été mis en place dans le cadre du Nouveau Programme de Développement Rural 2007-2013 : outre les aides à la conversion dans toute la France, la possibilité de verser des aides au maintien a été introduite dans les régions qui le souhaitent.

Les aides à la conversion sont versées pendant 5 ans alors que la période de conversion est de 2 à 3 ans suivant les productions. Les montants par hectare varient suivant les productions. Des conversions en plusieurs étapes au sein de la même exploitation sont possibles.

En 2007, les versements d'aides au titre des CTE concernaient 138 dossiers encore en cours (soit 7 789 ha) et 2 121 dossiers au titre des CAD (soit 67 135 ha).

En 2007, 629 nouveaux dossiers de demandes d'aides à la conversion (CAB) ont été éligibles, pour un montant total de 11 394 013 € engagés sur 5 ans.

Depuis 2005, les agriculteurs peuvent en outre bénéficier d'un crédit d'impôt lorsqu'au moins 40% de leurs recettes proviennent d'activités faisant l'objet d'une certification en agriculture biologique.

Toutes les informations sur les différentes aides sont mises à jour sur le site www.agencebio.org.

Profil des exploitations biologiques en 2007

▼ Des productions variées

- 44% des exploitations biologiques cultivaient des céréales et oléo-protéagineux (42% des céréales) ;
- 65% avaient des surfaces toujours en herbe ou des cultures fourragères ;
- 42% pratiquaient l'élevage ;
- plus d'1/4 avait un troupeau de vaches laitières ou allaitantes ;
- plus de 37% produisaient des fruits et/ou des légumes frais ;
- 16% avaient des vignes;
- 16% produisaient des plantes à parfum, aromatiques et médicinales.

▼ De nombreuses exploitations ont une orientation principale

Les orientations des exploitations biologiques étaient sensiblement différentes de celles de l'ensemble des exploitations agricoles françaises, notamment :

- 15% des exploitations certifiées avaient comme activité principale la production de légumes, soit trois fois plus que pour l'ensemble des exploitations agricoles françaises ;
- 21% des exploitations biologiques étaient spécialisées dans les grandes cultures (contre 26% au niveau national) ;
- 11% étaient des viticulteurs bio (les viticulteurs représentent 16% des exploitations au plan national).
- 23% des exploitations biologiques étaient spécialisées dans l'élevage de bovins (lait et viande), soit une proportion plus faible que pour l'ensemble des exploitations agricoles françaises (34%).

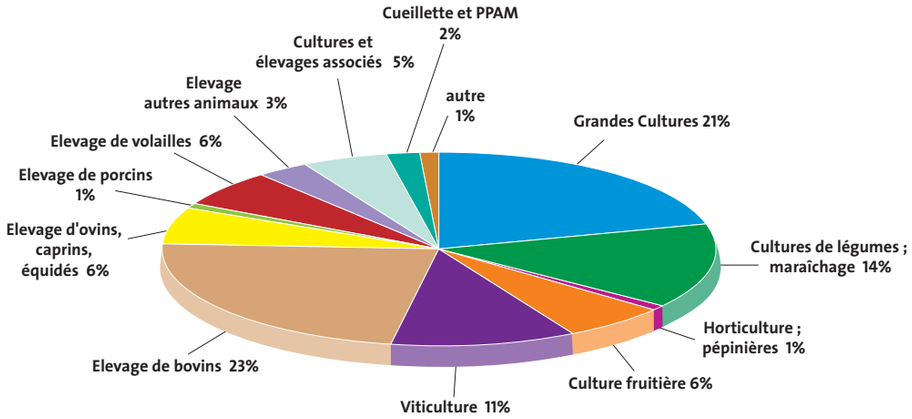

▼ 3 exploitations sur 4 étaient 100% bio

Au niveau national, un quart des exploitations certifiées était mixte (comprenant des productions certifiées bio et des productions conventionnelles en respectant des règles de coexistence prévues dans la réglementation).
Des différences existaient entre les régions, avec une proportion plus faible de fermes mixtes en Bretagne (12%), Basse-Normandie (15%), Auvergne (16,5%) et Pays de la Loire (18%).
À l'inverse, la Picardie, Rhône-Alpes, Alsace et Champagne-Ardennes avaient d'avantage de fermes mixtes (respectivement 44%, 38%, 36% et 34%).

Part des exploitations mixtes dans les départements

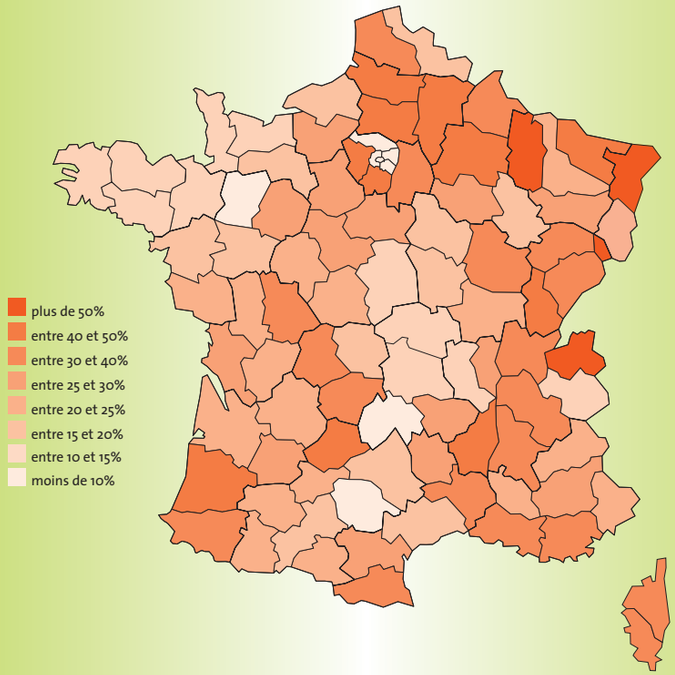

Mixité et activité dominante déclarée :

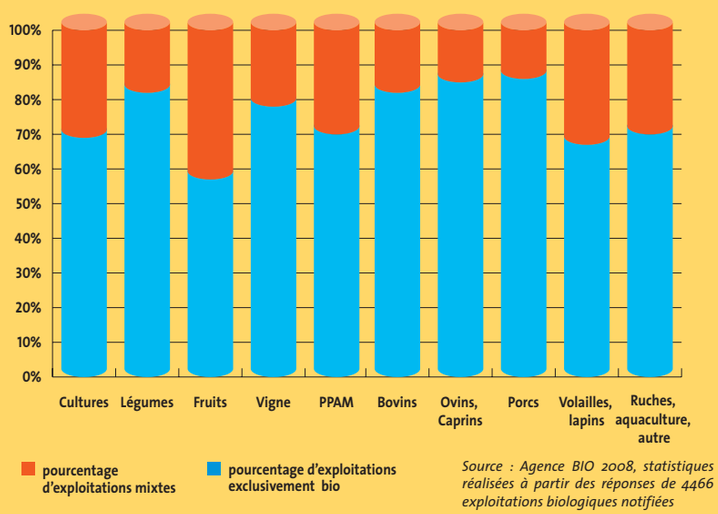

Source : Agence BIO 2008, statistiques réalisées à partir des réponses de 4466 exploitations biologiques notifiées

▼ Début d'activité

La moitié des exploitations biologiques actuelles a été convertie de 1998 à 2002 inclus.

Année de début d'activité bio des producteurs notifiés en 2007

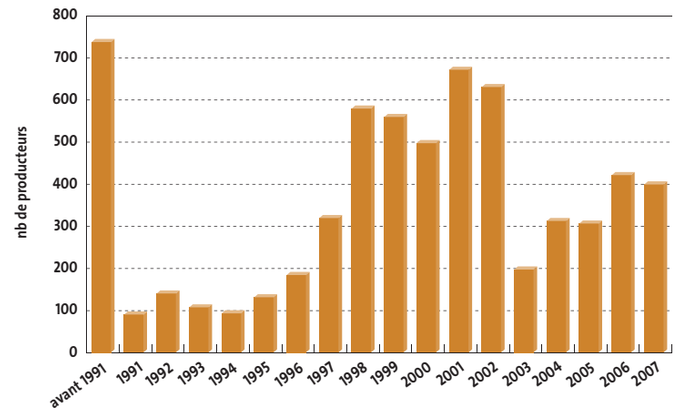

Source : Agence BIO 2008, statistiques réalisées à partir des réponses de 6516 exploitations biologiques notifiées.

▼ Pour 8 agriculteurs sur 10, 3/4 du chiffre d'affaires étaient liés à l'activité bio

Pour plus de 2 producteurs sur 3, la totalité du chiffre d'affaires était liée à l'activité bio.
Plus des 3/4 du chiffre d'affaires était généré par l'activité bio pour 8 agriculteurs sur 10. Le reste du chiffre d'affaires peut être lié à une activité agricole conventionnelle ou non agricole : activité touristique (près de 11% des producteurs bio notifiés) ou activité pédagogique (5% des notifiés), par exemple.

% du CA lié à l'activité bio

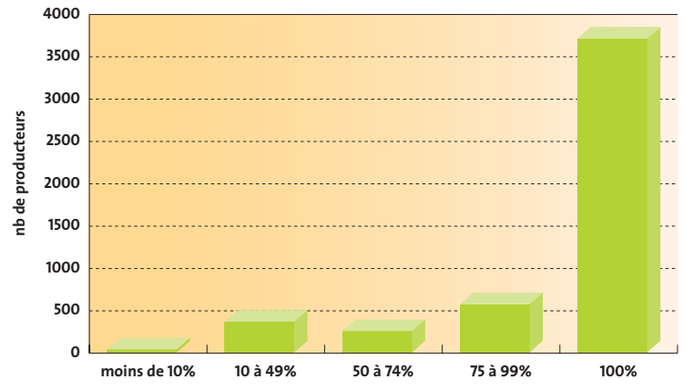

Source : Agence BIO 2008, statistiques réalisées à partir des réponses de 6516 exploitations biologiques notifiées.

▼ 1 producteur bio sur 2 commercialisait tout ou partie de sa production directement au consommateur

	Commercialisation exclusive (100% des produits)		Commercialisation majoritaire (plus de 50% des produits)		Part de producteurs ayant cité ce mode de commercialisation (1)
Mode de Commercialisation	Nombre de producteurs	%	Nombre de producteurs	%	
Vente directe	701	15%	1608	35%	57%
Opérateurs intermédiaires	1782	38%	2682	58%	69%
Magasins spécialisés bio	23	0,4%	202	4%	25%
GMS	13	0,2%	56	1%	6%
Artisans et autres magasins non spécialisés bio	10	0,2%	72	2%	11%
Restauration collective	1	0,02%	11	0,2%	6%
	2530	**54%**	**4631**	**99%**	

(1) il s'agit de pourcentage de « mode de commercialisation », un producteur pouvant avoir un ou plusieurs modes de commercialisation (plusieurs réponses possibles) contrairement à la commercialisation exclusive (100% des produits) ou majoritaire (plus de 50% des produits) où une réponse équivaut à une exploitation.

Source : Agence BIO 2008, statistiques réalisées à partir des réponses de 4656 exploitations biologiques notifiées.

- La quasi-totalité des producteurs (99%) avait un mode de commercialisation majoritaire (soit plus de la moitié des produits vendus par ce biais) : 35% en vente directe et 68% par des opérateurs intermédiaires.
- La vente directe générait la totalité du revenu pour un producteur sur dix.
- 1/3 des producteurs biologiques commercialisait plus de la moitié de la production directement au consommateur.

▼ 55 % des producteurs pratiquaient la vente directe

En 2007, 55% des producteurs biologiques notifiés pratiquaient la vente directe (source : Agence BIO 2008, statistiques réalisées à partir des réponses de 10 108 exploitations biologiques notifiées).

Une majorité de viticulteurs, de producteurs de légumes, fruits, plantes aromatiques et miel ainsi que d'éleveurs caprins pratiquait la vente directe.

La proportion de producteurs de volailles et de porcs pratiquant la vente directe était également élevée. A l'inverse, les producteurs de céréales et les éleveurs bovins pratiquaient relativement peu la vente directe.

Nombre de producteurs pratiquant la vente directe

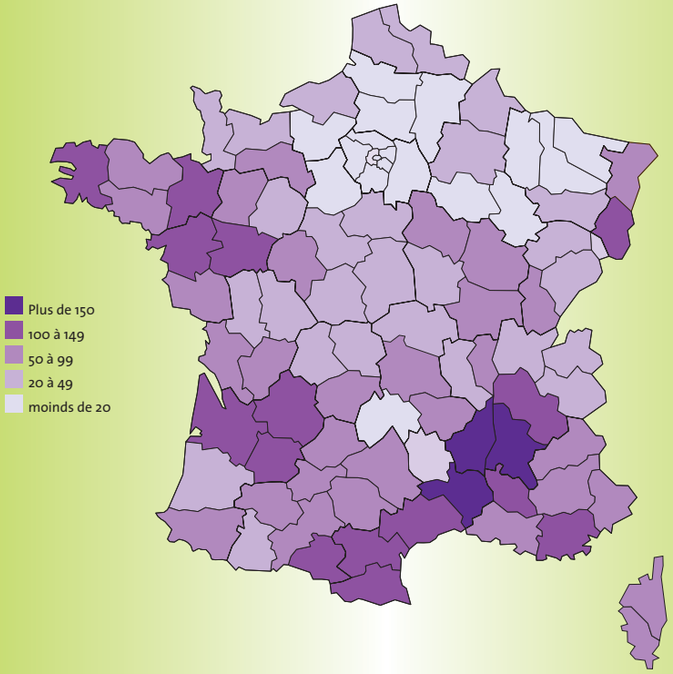

Part de producteurs pratiquant la vente directe

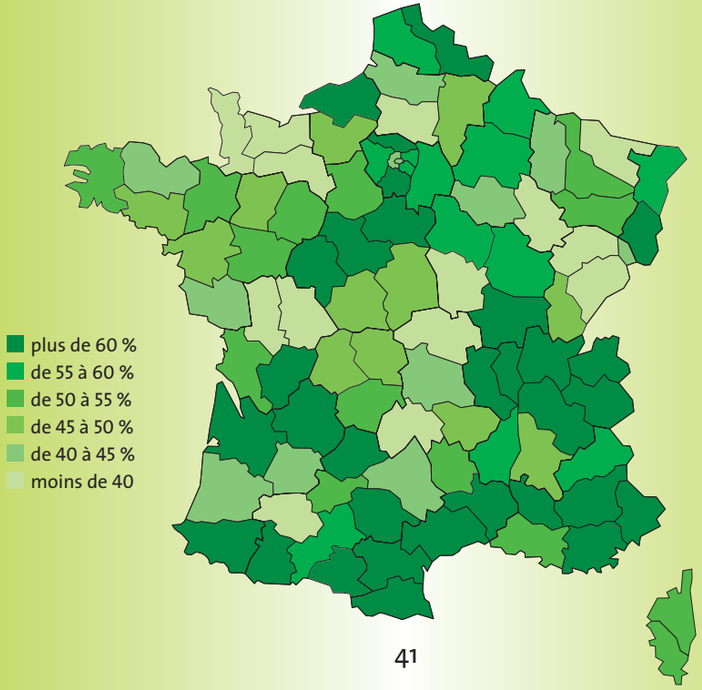

▼ Type de vente directe pratiquée

La vente à la ferme et la vente sur les marchés étaient pratiquées dans toute la France. En revanche, la vente par correspondance était d'avantage pratiquée en Gironde et dans le Haut-Rhin, les magasins collectifs étaient plus nombreux en Savoie et la vente par paniers était très pratiquée dans l'ouest de l'Ile de France.

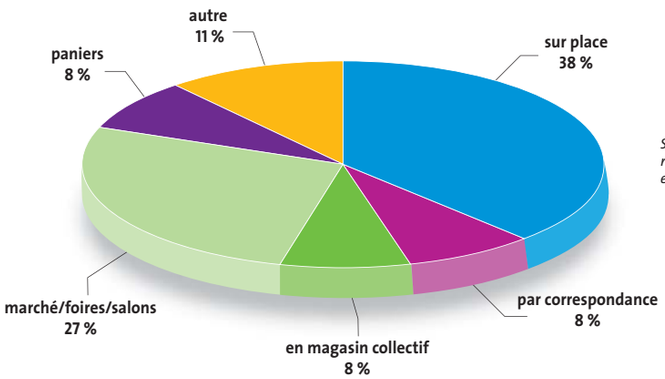

Source : Agence BIO 2008, statistiques réalisées à partir des réponses de 10108 exploitations biologiques notifiées

▼ Près d'1 producteur sur 4 transformait à la ferme

En 2007, 22% des agriculteurs notifiés ont transformé des produits bio à la ferme (statistiques réalisées à partir des réponses de 6375 exploitations biologiques notifiées).

La transformation était plus courante dans certains secteurs. Ainsi, plus de la moitié des agriculteurs biologiques spécialisés dans la viticulture produisait du vin issu de raisin bio. Les producteurs de fruits étaient 32% à avoir un atelier de transformation sur l'exploitation, les producteurs de plantes aromatiques 35%, les éleveurs ovins ou caprins étaient 34% à transformer sur place. 29% d'éleveurs porcins avaient également une activité de transformation sur l'exploitation.

Seuls 11% de producteurs de légumes bio transformaient à la ferme, 14% d'éleveurs bovins et 12% d'éleveurs de volailles.

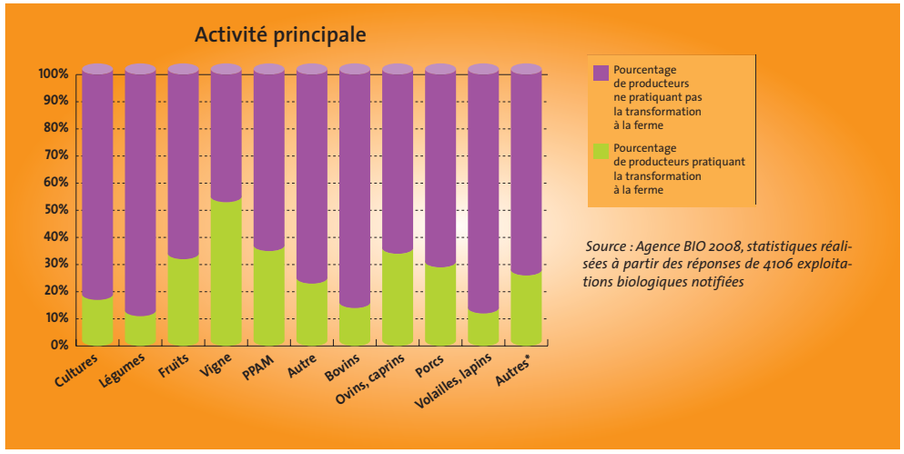

Source : Agence BIO 2008, statistiques réalisées à partir des réponses de 4106 exploitations biologiques notifiées

Les productions

Les sufaces végétales biologiques

	Nb d'exploit. pratiquant cette culture	Evolution 2007/2006	Surfaces bio	Surfaces en conversion	Total surfaces 2007	Evolution des surfaces 2007/2006	Surface totale nationale	% bio / total national
Céréales	5 074	-1,9%	76 765	8828	85 593	2,1%	9 071 889	0,9%
Oléagineux	1 252	-15,7%	13 743	1 519	15 262	-18,4%	2 185 071	0,7%
Protéagineux	1 145	-12,9%	8 587	962	9 549	-14,4%	221022	4,3%
Total grandes cultures	***5219***	***-3,5%***	***99 095***	***11 309***	***110 404***	***-2,9%***	***11 477 982***	***1%***
Surfaces toujours en herbe (STH)	6 308	2,1%	201 249	15 673	216 922	-1,3%	8 139 406	2,7%
Prairies temporaires + cultures fourragères	5 387	2,6%	113 697	13 244	126 940	3,6%	4 546 471	2,8%
Total fourrages	***7 754***	***2,4%***	***314 945***	***28 916***	***343 862***	***0,5%***	***12 685 877***	***2,7%***
Légumes frais	2 729	-	6 879	554	7 433	+32%	385 974	1,9%
Légumes secs	317	-	1 785	30	1 815	-42%	13 333	13,6%
Total légumes	***2 949***	***10,8%***	***8 664***	***584***	***9 248***	***5,5%***	***399 307***	***2,3%***
Fruits	2 682	5,1%	7 880	1 769	9 649	5,1%	198 333	4,9%
Vigne	1 907	16,4%	14 632	7 877	22 509	19,7%	867 412	2,6%
PPAM	1882	22,6	2 339	791	3 131	28,4%	30 086	10,4%
Autres	-	-	49 758	8 573	58 331	1,2%	1 864 032	3,1%
TOTAL	**11 978**	**3%**	**497 314**	**59 819**	**557 133**	**0,8%**	**27 523 029**	**2%**

Répartition des surfaces végétales en mode de production biologique par type de production

Sur les 557 133 ha certifiés en 2007, 2/3 étaient des surfaces toujours en herbe ou des surfaces cultivées avec des plantes fourragères. Les grandes cultures couvraient 20% des surfaces en mode de production biologique et les cultures pérennes (vigne et arbres fruitiers) 6%.

L'année 2007 a été marquée par une forte augmentation des surfaces en vignes, en légumes frais et en plantes à parfums, aromatiques et médicinales.

Répartition des surfaces végétales en mode de production biologique
par type de production

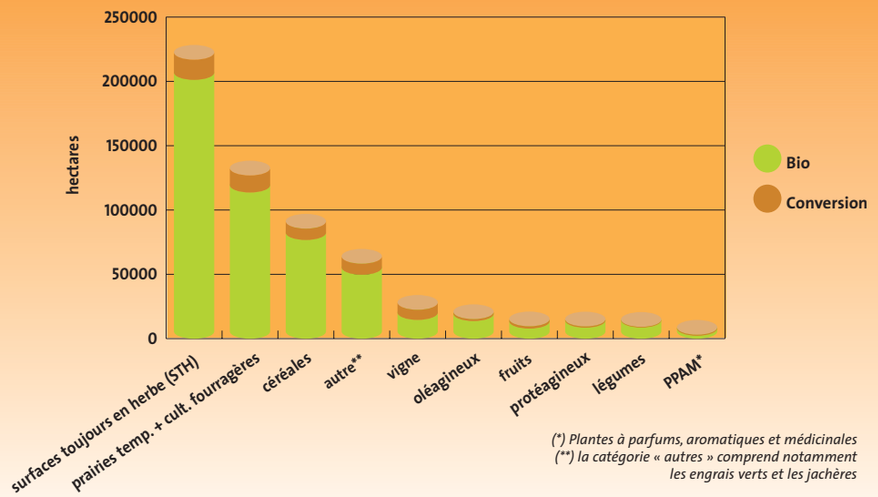

(*) Plantes à parfums, aromatiques et médicinales
(**) la catégorie « autres » comprend notamment les engrais verts et les jachères

Le vignoble bio en forte expansion

Avec plus de 22 000 ha en mode de production biologique, les vignes bio sont en forte progression (+20%), dans un contexte de réduction de l'ensemble des surfaces viticoles nationales (-2,3%). Le nombre de viticulteurs engagés a augmenté de plus de 16% (1 907 viticulteurs fin 2007).

Les vignes bio représentaient 2,6% du vignoble français. En 2007, le rythme de conversion à la bio des vignes s'est accentué, si bien que plus du tiers des surfaces viticoles certifiées était en conversion.

Les trois régions qui regroupaient les 2/3 des surfaces en vigne certifiées ont connu une forte progression : Languedoc-Roussillon (6 140 ha, +16% par rapport à 2006), Provence-Alpes-Côte d'Azur (5 294 ha, +24%) et Aquitaine (3 065 ha, +9%).

La progression a également été très forte en Bourgogne (+28%) où les vignes certifiées couvraient en 2007 près de 1 000 hectares.

Légumes frais : la plus forte progression en bio

Avec 7 433 ha, les surfaces en légumes frais cultivées selon le mode de production biologique sont en forte augmentation (+32%). Elles représentaient en 2007 près de 2% des surfaces légumières nationales. La Bretagne restait la première région légumière avec près d'un quart des surfaces certifiées (1 744 ha en légumes frais), en progression de 39%.

En revanche, après la très forte augmentation observée en 2006, les surfaces en légumes secs étaient en baisse (-42%), ce qui correspond à un rééquilibrage. La part des légumes secs a en effet été particulièrement importante dans les rotations en 2006 pour des raisons agronomiques auxquelles se sont ajoutées des raisons économiques liées au bas prix des céréales en 2005. Toutefois, la part des légumes secs biologiques restait élevée. Elle représentait 13,6% des surfaces nationales en légumes secs. Plus de 50% des surfaces étaient concentrées dans deux régions : Midi-Pyrénées et Bourgogne.

Surfaces fruitières en hausse

Les surfaces fruitières en mode de production biologique représentaient 5% des surfaces totales fruitières en 2007. Avec 9 649 ha, cette production était en progression de 5% par rapport à 2006, dans un contexte de baisse de la production nationale de fruits (-1,3%).

La première région de production de fruits biologiques était Rhône-Alpes (2 276 ha certifiés, en progression de 6%), suivie de Provence-Alpes-Côte d'Azur (1 304 ha, +3%), Languedoc-Roussillon (1 186 ha, +3%) et Aquitaine (1 139 ha, -1%).

Près d'un tiers des surfaces fruitières concernait des fruits à coque (principalement châtaigne et noix) et un quart la production de fruits à noyaux (abricots, prunes et olives...). Les fruits à pépins représentaient 12% des surfaces en 2007 avec principalement des pommes.

Grandes cultures : légère reprise des céréales

Les surfaces de céréales en mode de production biologique ont augmenté de 2% en 2007, dans un contexte de stagnation des surfaces céréalières nationales. Les principales régions productrices de céréales certifiées étaient les Pays de la Loire avec plus de 11 000 ha (en augmentation de 3% par rapport à 2006) et Midi-Pyrénées (10 750 ha, en augmentation de 4%).

Un tiers des céréales mises en culture en 2007 était du blé tendre, venaient ensuite l'orge et les mélanges céréaliers (12% chacun) et enfin le triticale et le maïs grain (10% chacun).

Les surfaces d'oléagineux certifiées ont fortement baissé en 2007 (-18%) dans un contexte d'augmentation des surfaces nationales (+3%). En mode de production biologique, la baisse a essentiellement concerné le soja (-29%, soit 5 159 ha en 2007) tandis que les surfaces de colza augmentaient de 39% (1 604 ha en 2007).

La principale région productrice était Midi-Pyrénées avec 5 373 ha, soit 1/3 des surfaces certifiées en France. En 2007, les surfaces d'oléagineux bio ont été pour moitié cultivées avec du tournesol; venaient ensuite le soja (34%) et le colza (11%).

La culture de protéagineux a baissé en 2007 avec -14% de surfaces en mode de production biologique, mais en bien moindre proportion que l'ensemble des surfaces françaises (-32%). Aussi, la place des protéagineux bio a augmenté dans la part nationale, passant de 3,4% à 4,3%.

Parmi les principales régions productrices, la baisse a été plus importante en Pays de la Loire (-31%) et Centre (-12%) et un peu moindre en Midi-Pyrénées (-8%). La féverole (près des 2/3 des surfaces) et le pois protéagineux (1/3) ont été les deux espèces les plus mises en culture en 2007.

Très fort développement des plantes à parfum, aromatiques et médicinales

La progression des surfaces de plantes à parfum, aromatiques et médicinales a été très importante en 2007 (+28%), avec de nombreux nouveaux producteurs et des coopératives qui sont passées au bio. La demande était très forte en raison notamment du développement des cosmétiques et de l'aromathérapie biologiques. Les conversions ont été nombreuses dans la Drôme et dans les Alpes-de-Haute-Provence. Les principales plantes produites étaient la lavande et le lavandin, qui représentaient près de 2/3 des surfaces bio en 2007.

Stabilité des surfaces consacrées à l'élevage

En 2007, les surfaces toujours en herbe certifiées ont légèrement diminué (-1,3%) tandis que les prairies temporaires et cultures fourragères augmentaient de 3,6%.

Au total, près de 344 000 hectares étaient en mode de production biologique, soit près de 3% des surfaces fourragères nationales.

	Nombre d'exploitations	Evolution 2007/2006	Nombre d'animaux en 2007	Evolution du nombre d'animaux 2007/2006	Nombre d'animaux total (national)	Part du nb d'animaux bio / total national
vaches allaitantes	1 841	-2,6%	61 062	-2%	4 198 193	1,5%
vaches laitières	1 494	-4,8%	59 182	-1%	3 845 815	1,5%
total vaches	3 127	-2,5%	120 244	-1%	8 044 008	1,5%
brebis lait	348	nd	50 642	11%	1 315 073	3,9%
brebis viande	897	nd	78450	-6%	4 434 197	1,8%
total brebis	946	3,6%	129092	0%	5 749 270	2,2%
chèvres	365	-0,3%	26 900	-1%	836 822	3,2%
truies reproductrices	252	18,3%	4 885	17%	975 447	0,5%
poulets de chair	424	nd	4 553 579	1%	n/d	n/d
poules pondeuses	701	5,6%	1 618 730	1%	n/d	n/d

A part le secteur porcin qui s'est fortement développé en 2007, les élevages biologiques n'ont pas connu de grands changements par rapport à 2006. Globalement, la structuration des filières viande est en bonne progression dans un secteur qui présente peu de problèmes de débouchés.

Ruminants biologiques : cheptels aux mêmes niveaux qu'en 2006 et une valorisation à la hausse

Le nombre de bovins certifiés a très légèrement baissé, mais une meilleure valorisation des cheptels existants a été observée en raison d'un effort de structuration des filières. Les deux premières régions d'élevage de vaches allaitantes bio ont connu des évolutions inverses : +3% en Pays de la Loire (11 094 vaches allaitantes en 2007), mais -5% en Auvergne (6 823 vaches allaitantes). Même développement contrasté dans les régions de production laitière : +4% du cheptel en Pays de la Loire (12 781 vaches laitières bio en 2007), +2% en Bretagne (11 517 vaches laitières), +1% en Basse-Normandie (8 545 vaches laitières), mais -5% en Franche-Comté (6 238 vaches laitières).

Les vaches allaitantes et les vaches laitières biologiques représentaient 1,5% du cheptel national. Le nombre de brebis biologiques n'a pas varié en 2007, avec cependant une diminution du cheptel de brebis viande (-6%) et une augmentation du nombre de brebis lait (+11%). Comme pour l'élevage bovin, la production de viande ovine bio a été marquée par une stagnation du cheptel mais une augmentation des animaux valorisés en bio. Les ovins bio représentaient en 2007, 2,2% du cheptel ovin national.

Forte augmentation en élevage porcin

L'élevage porcin biologique a connu une forte augmentation en 2007 avec une hausse de 17% du nombre de truies reproductrices certifiées, dans un contexte de baisse de la production porcine nationale (-4% des effectifs). La progression a été constatée dans la plupart des principales régions productrices : +8% en Pays de la Loire (1 429 truies certifiées en 2007), +13% en Bretagne (728 truies), +7% dans le Centre (475 truies). Par contre, une baisse a été enregistrée dans le Limousin (3e région productrice avec 478 truies certifiées en 2007).

Légère hausse des volailles bio

Le nombre de poulets de chair et de poules pondeuses certifiés a augmenté de 1% en 2007 par rapport à 2006. Toutefois, l'augmentation du nombre de poulets abattus et commercialisés était plus forte. Les poules pondeuses comme les poulets biologiques représentaient 4% de la production nationale.

Les préparateurs et distributeurs de produits biologiques en 2007

6402 entreprises de transformation et de distribution certifiées en 2007

Depuis 1995, l'observatoire national de l'agriculture biologique recense les entreprises de préparation et de distribution certifiées en agriculture biologique. La forte augmentation constatée depuis 2006 résulte essentiellement de l'évolution de la réglementation : depuis le 1er juillet 2005, l'obligation de certification a été étendue aux distributeurs de produits biologiques[1] .

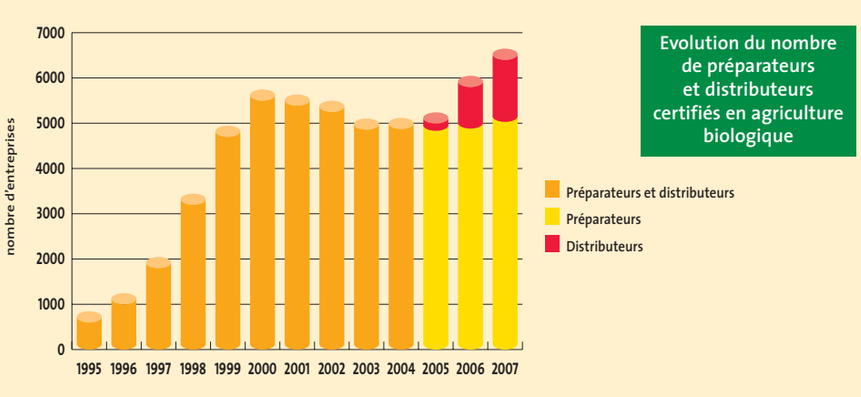

Plus de 5000 préparateurs de produits biologiques certifiés en 2007

Le nombre d'entreprises réalisant des opérations de transformation de produits agricoles biologiques, de conservation et/ou de conditionnement, rassemblées dans la catégorie des « préparateurs[2] », s'élevait à 5031 en 2007, dont:

- 4204 dans le domaine des productions végétales,
- 621 dans celui des productions animales.

Le nombre de préparateurs a augmenté de 3% entre 2006 et 2007.

1 - article 8 du règlement 2092/91 modifié
2 - Les préparateurs regroupent les abattoirs, bouchers, boulangers, conditionneurs, façonniers, organismes stockeurs, restaurateurs, sous-traitants, terminaux de cuisson et les entreprises de transformation.

Répartition par département des préparateurs de produits bio certifiés en 2007

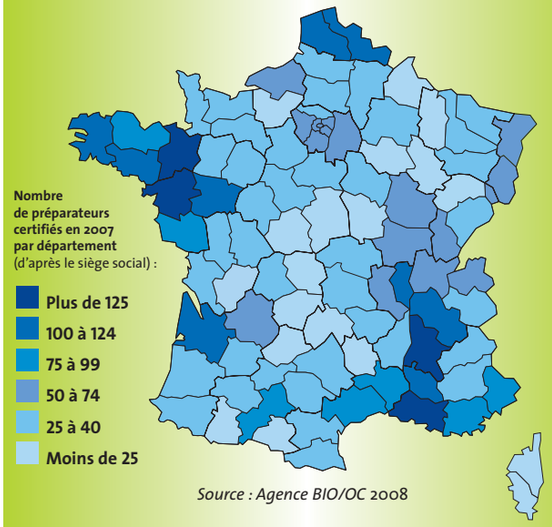

Source : Agence BIO/OC 2008

Nombre de préparateurs et distributeurs par activité bio principale en 2007

	Nb de préparateurs certifiés en 2007	2006	Evolution
Semences et plants	**75**	**65**	**15%**
Œufs	**44**	**45**	**-2%**
Miel	**15**	**16**	**-6%**
Industrie des viandes,	**351**	**371**	**-5%**
dont Transformation et conservation de viandes de boucherie,	261	283	-8%
dont Transformation et conservation de viandes de volaille,	24	24	0%
dont Préparation industrielle de produits à base de viande et de charcuterie,	66	64	3%
Transformation et conservation de poissons, de crustacés et de mollusques,	**45**	**29**	**55%**
Transformation et conservation de fruits et des légumes,	**267**	**280**	**-5%**
dont Transformation et conservation de pommes de terre,	6	8	-25%
dont Préparation de jus de fruits et légumes,	20	31	-35%
dont Autres transformations et conservation de fruits et légumes	241	241	0%
Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales,	**41**	**36**	**14%**
dont Fabrication d'huiles et graisses brutes,	32	33	-3%
dont Fabrication d'huiles et graisses raffinées,	9	3	200%
Fabrication de produits laitiers,	**166**	**155**	**7%**
dont Fabrication de lait liquide et de produits frais,	105		
dont Fabrication de beurre	3		
dont Fabrication de fromage	56		
dont Glaces et sorbets,	2		
Travail des grains et fabrication de produits amylacés,	**178**	**181**	**-2%**
dont Meunerie	110	110	0%
dont Autres activités du travail des grains	62	67	-7%
dont Fabrication de produits amylacés,	6	4	50%
Fabrication d'aliments pour animaux,	**125**	**123**	**2%**
dont Fabrication d'aliments pour animaux de ferme,	120	121	-1%
dont Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie,	5	2	150%
Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires,	**3006**	**2924**	**3%**
dont Fabrication industrielle de pain et pâtisserie fraîche,	20		
dont Cuisson de produits de boulangerie,	1620	1566	3%
dont Boulangerie et boulangerie-pâtisserie,	1294	1278	1%
dont Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisserie de conservation,	53	62	-15%
dont Fabrication de pâtes alimentaires,	19	18	6%
Fabrication d'autres produits alimentaires	**269**	**237**	**14%**
dont Fabrication de sucre,	3	9	-67%
dont Fabrication de chocolaterie et de confiserie,	52	52	0%
dont Fabrication de thé et de café,	62	60	3%
dont Fabrication de condiments et assaisonnements,	32	36	-11%
dont Fabrication de plats préparés	8		nd
dont Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques,	5		nd
dont Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.,	107		nd
Préparation de boissons,	**190**	**190**	**0%**
dont Production de boissons alcooliques distillées,	11		nd
dont Production de vin (de raisin),	151	154	-2%
dont Fabrication de cidre et de vins de fruits,	15	17	-12%
dont Production d'autres boissons fermentées non distillées,	4		nd
dont Fabrication de bière,	9	8	13%
Huiles essentielles	**173**	**162**	**7%**
Restaurants	**21**	**19**	**11%**
Restauration commerciale,			
dont Restaurants traditionnels,	10		
dont Cafétérias et autres libres services,	1		
dont Restauration de type rapide,	5		
Traiteurs et autres services de restauration			
dont Traiteurs,	4		
dont Autres services de restauration collective (par exemple à caractère social)	1		
Opérateurs multiproduits	**65**	**51**	**27%**
NOMBRE TOTAL D'OPERATEURS ENGAGES au 31/12/07 (récapitulatif)	**5 031**	**4 884**	**3%**

Source : Agence BIO/OC 2007

Profil des entreprises de préparation

Les entreprises de transformation, de conservation et de conditionnement de produits biologiques sont diversifiées, mais le secteur végétal prédomine largement :

- 84% des entreprises certifiées travaillent dans le domaine des productions végétales ;
- 58% fabriquent du pain bio : 1294 boulangers (+1% par rapport à 2006) et 1620 terminaux de cuisson (+3%) ;
- 5% sont impliquées dans le secteur des fruits et légumes;
- 3% dans la production de vin ;
- 3% dans la fabrication d'huiles essentielles ;
- 7% dans le secteur des viandes (bouchers, charcutiers, abattoirs et préparateurs industriels) ;
- 3% dans la fabrication de produits laitiers.

Parmi les préparateurs certifiés, 8% sont spécialisés dans l'activité biologique, non compris les producteurs qui transforment à la ferme

Répartition des entreprises ayant une activité biologique par secteur d'activité

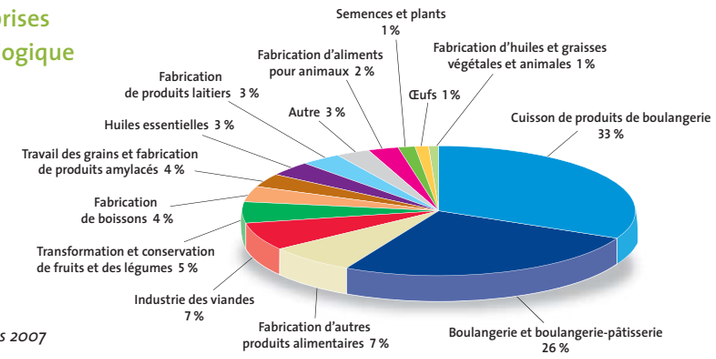

Source : organismes certificateurs 2007

Statut des préparateurs

Plus de la moitié des préparateurs notifiés sont des SARL (27%) ou des SAS (24%).

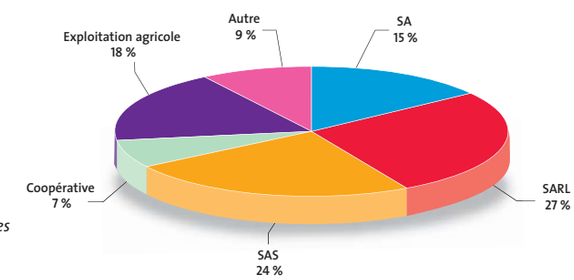

Source : notifications Agence Bio 2006, statistiques réalisées sur la base de 1596 répondants

Répartition des préparateurs en fonction du % du CA en bio

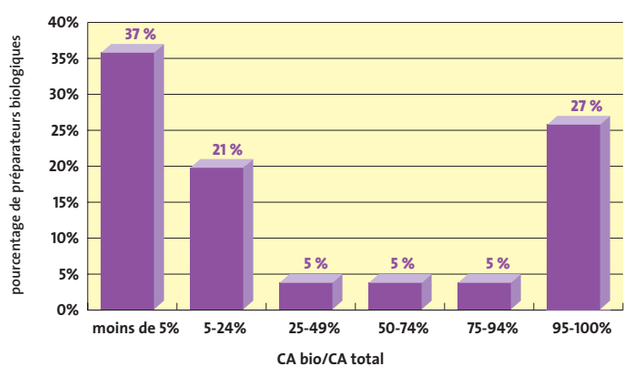

Plus d'1/4 des préparateurs notifiés sont spécialisés dans l'activité biologique (100% de leur chiffre d'affaires est lié au bio), tandis 37% y consacrent moins de 5% de leur chiffre d'affaires. Ces statistiques tiennent compte des producteurs/ préparateurs notifiés auprès de l'Agence BIO qui transforment à la ferme .

Source : notifications Agence BIO 2007, statistiques réalisées sur la base de 1695 répondants.

Sources d'approvisionnement

- en 2007, près de 50% des préparateurs notifiés déclaraient s'approvisionner dans leur région (31% en totalité). Ils étaient 45% en 2006.
- 63% au niveau national mais en dehors de leur région (37% en totalité),
- 20% dans l'Union européenne hors France (4% en totalité),
- 10% dans les pays tiers à l'Union européenne (1,3% en totalité).

(statistiques réalisées sur une base de 1628 répondants)

Ces statistiques tiennent compte des préparateurs/producteurs agricoles qui transforment à la ferme en utilisant plus de 50% de produits achetés à l'extérieur de l'exploitation. Elles reflètent la diversité des sources d'approvisionnement et non pas les volumes et les chiffres d'affaires liés à chacune d'entre elles.

Destination géographique des produits bio

Comme les achats de matières premières, les ventes sont majoritairement effectuées en France, avec une part de plus en plus significative dans les régions de production :

- 65,5% des préparateurs ont vendu leurs produits bio dans leur région (46% en totalité) ; ils étaient 59% en 2006,
- 52% au niveau national hors région (22% en totalité),
- 20% dans l'Union européenne hors France (1,5% en totalité) : ils étaient 26% en 2006
- 7% dans un pays tiers à l'Union européenne (0,1% en totalité), contre 10% en 2006.

Ces statistiques, réalisées sur une base de 1702 répondants, reflètent la diversité des destinations des produits biologiques et non pas les volumes et les chiffres d'affaires liés à chacune d'entre elles. Entre 2006 et 2007, les préparateurs ont vendu d'avantage leurs produits au niveau régional et moins au plan international, la demande ayant fortement augmenté localement.

Nombre de références biologiques

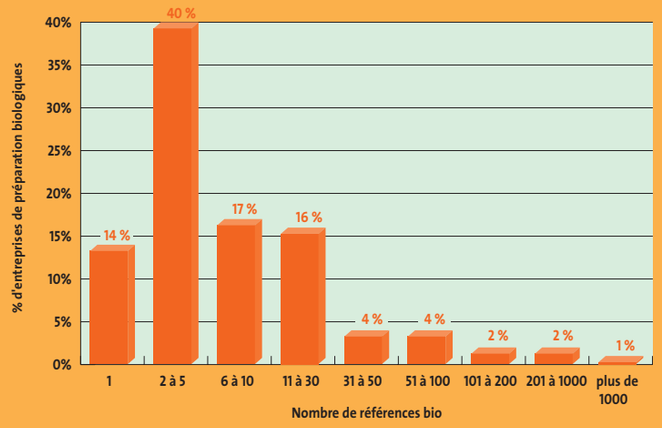

En 2007, la grande majorité des préparateurs (40%) proposaient 2 à 5 références bio. Ils étaient 14% à proposer un seul produit bio, et 5% une large gamme de plus de 100 références.

source : notifications Agence BIO 2007, statistiques réalisées sur la base de 1735 répondants

Les distributeurs de produits biologiques

De plus en plus de distributeurs certifiés

La catégorie « distributeurs » regroupe les détaillants, ainsi que les organismes stockeurs, négociants et grossistes. Le nombre de distributeurs certifiés a considérablement augmenté en deux ans, passant de 161 en 2005 à 1371 en 2007.

Localisation des distributeurs certifiés

1371 distributeurs de produits biologiques étaient certifiés en 2007. 49% d'entre eux avaient une activité 100% bio, les autres étant mixtes.

Origine des achats bio

Parmi les distributeurs ayant précisé l'origine de leurs achats de produits bio :
- 62% s'approvisionnent dans leur région (dont 12% d'entre eux en totalité),
- 88% en France (dont 26% d'entre eux en totalité),
- 50% dans l'Union européenne (dont 6% d'entre eux en totalité),
- 24% dans les pays tiers.

Source : notifications Agence BIO 2007, statistiques réalisées sur la base de 566 répondants.

Description du type d'activité des distributeurs

Parmi les opérateurs notifiés en tant que «distributeurs» auprès de l'Agence BIO en 2007, 69% étaient des magasins bio spécialisés.

Source : notifications Agence BIO 2007, statistiques réalisées sur la base de 899 répondants.

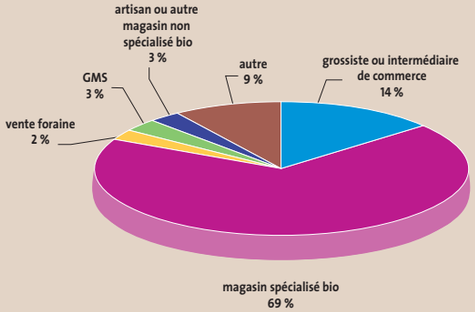

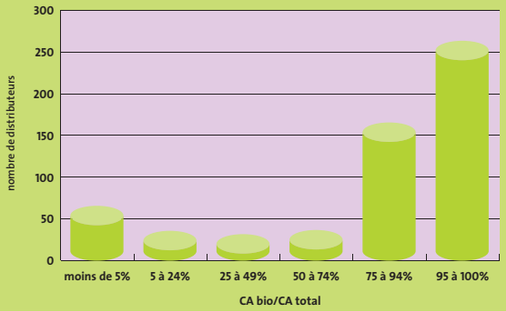

Répartition des distributeurs notifiés en fonction du pourcentage de CA en bio

Source : notifications Agence BIO 2007, statistiques réalisées sur la base de 625 répondants.

Nombre de références bio

La moitié des distributeurs a déclaré entre 1000 et 6000 références biologiques distribuées.

Source : notifications Agence BIO 2007, statistiques réalisées sur la base de 585 répondants.

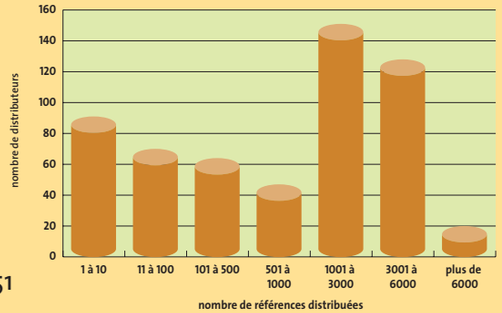

Les importateurs de produits biologiques en 2007

Chaque année, les entreprises qui importent des produits bio en provenance des pays non membres de l'Union européenne (pays tiers), qualifiées d'importatrices, sont tenues de notifier leur activité auprès de l'Agence BIO. Elles doivent également demander une autorisation d'importation pour chaque fournisseur auprès du Ministère en charge de l'Agriculture.

Toutefois, des accords bilatéraux ont progressivement ouvert l'accès au marché communautaire, sans obligation d'autorisation au cas par cas, pour l'Argentine, l'Australie, le Costa Rica, Israël, la Suisse, la Nouvelle-Zélande et l'Inde. Cela explique l'absence de ces pays dans les statistiques concernant les demandes d'autorisation d'importation.

En 2007, 219 entreprises ont notifié une activité d'importation de produits biologiques en France auprès de l'Agence BIO, soit une augmentation de 30% par rapport à 2006.

Nombre d'importateurs par famille de produits

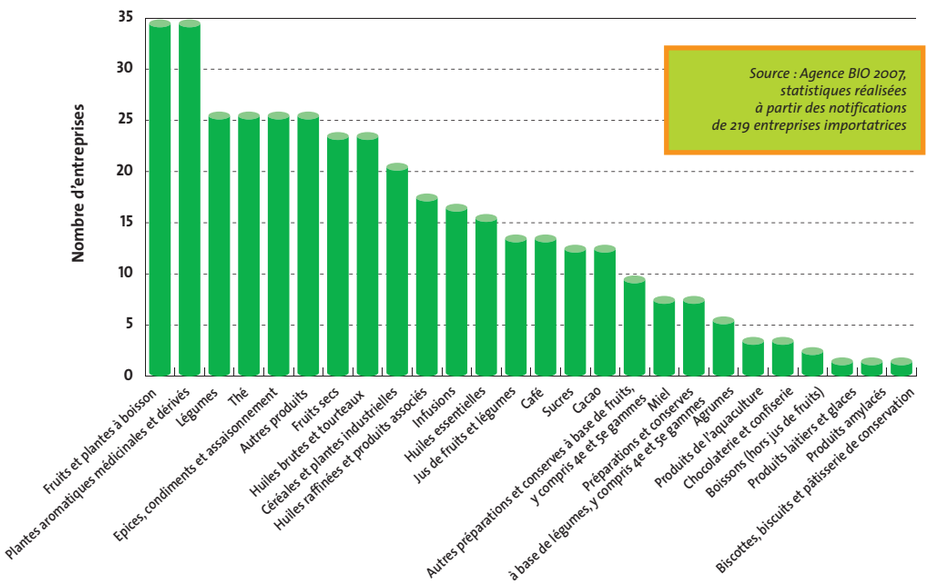

Ce diagramme ne reflète pas les volumes importés mais le nombre d'entreprises impliquées dans l'activité d'importation pour chaque famille de produits. 1/3 des importateurs notifiés en 2007 ont importé des fruits et plantes à boisson ainsi que des plantes aromatiques et médicinales depuis un ou plusieurs pays tiers.

La majorité des importations concernent des denrées qui ne peuvent être produites en France, comme les thés, épices, café, cacao, ou encore les fruits exotiques.

Répartition sur le territoire des importateurs certifiés en 2007

La majorité des entreprises qui importent des produits biologiques se situent dans les régions comprenant les principaux points d'entrée sur le territoire (ports, aéroports, Marchés d'Intérêt Nationaux) : Ile de France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes notamment.

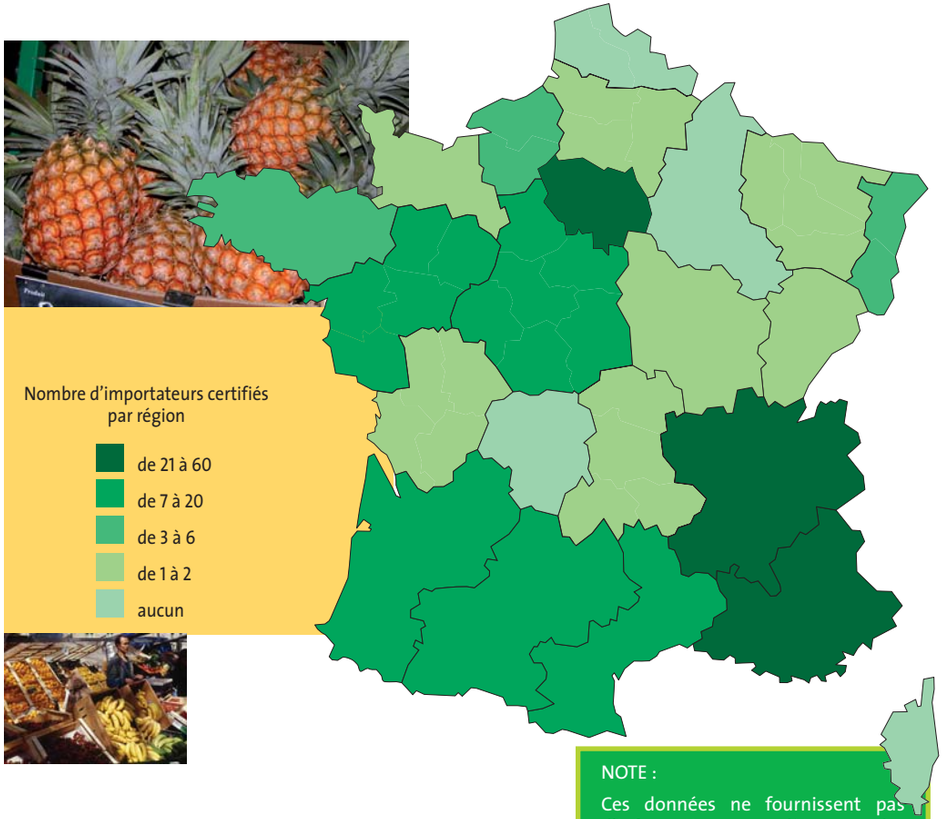

NOTE :
Ces données ne fournissent pas d'informations complètes sur les produits d'importation présents sur le marché français car elles ne tiennent pas compte des produits transitant par les pays membres de l'Union européenne. Elles donnent des informations sur les importateurs ayant leur siège social en France.

Profil des importateurs français

- 21% des importateurs notifiés se sont engagés pour la première fois auprès d'un organisme certificateur en 2007 ;
- 10% des importateurs certifiés en 2007 avaient une activité exclusivement dans le domaine biologique ;
- Les produits biologiques importés sont destinés en grande majorité au marché national :
  - 28% des importateurs ont vendu leurs produits bio dans leur région (6% en totalité),
  - 91% au niveau national hors région (27% en totalité),
  - 63% dans l'Union européenne hors France (4% en totalité) : ils étaient 26% en 2006,
  - 26% dans un pays tiers à l'Union européenne.

(statistiques réalisées sur une base de 109 répondants).

Ces statistiques reflètent la diversité des destinations des produits biologiques et non pas les volumes et les chiffres d'affaires liés à chacune d'entre elles.

Nombre de demandes et d'importateurs par pays tiers (hors accord d'équivalence)

Pays tiers	Nombre d'autorisations d'importation délivrées			Nombre d'importateurs par pays	
	2001	2007	Evolution 2007/2006	2007	Evolution 2007/2006
MAROC	21	63	47%	47	34%
MADAGASCAR	13	40	21%	25	25%
TUNISIE	17	32	23%	26	53%
TURQUIE	13	45	73%	23	44%
SRI LANKA	3	24	4%	17	13%
BRESIL	15	21	5%	17	13%
CHINE	3	34	79%	17	113%
EGYPTE	11	20	18%	15	36%
USA	8	5	-69%	4	-64%
AFRIQUE DU SUD	2	16	7%	13	8%
BOLIVIE	1	10	-17%	6	-14%
CANADA	4	14	27%	11	10%
BURKINA FASO	7	11	38%	9	50%
AUTRES	68	166	19%	88	-19%
TOTAL	**186**	**501**	**22%**		

Source : Ministère de l'Agriculture, DGPEI

Le nombre d'autorisations d'importations accordées par le ministère de l'agriculture a augmenté de 22% en 2007 par rapport à 2006.

Le premier pays concerné par ces autorisations d'importations est le Maroc, avec 63 demandes (+47% par rapport à 2006), suivi de la Turquie (45 autorisations délivrées, en augmentation de 73%) et de Madagascar (40 autorisations, +21%).

Les demandes d'autorisations ont été particulièrement importantes en 2007 pour les produits provenant de la Chine (34), en augmentation de 79% par rapport à 2006.

Les produits importés de Chine étaient principalement du thé, des produits issus de l'apiculture (propolis, gelée royale) et des plantes aromatiques (ginseng, gingembre).

Les demandes d'autorisations effectuées ont beaucoup augmenté, ainsi que le nombre d'importateurs ayant demandé ces autorisations : +113% pour la Chine, +53% pour la Tunisie, +44% pour la Turquie.

En revanche, les demandes d'importation de produits en provenance des USA et de Bolivie ont diminué en 2007.

5

La commercialisation et la consommation **des produits biologiques**

La commercialisation et la consommation des produits biologiques en France

Un marché en augmentation constante

Pour 2007, le marché des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique est estimé à près de 1,9 milliard d'euros hors taxe (contre 1,7 milliard en 2006). Ce marché est en augmentation constante, avec une croissance moyenne annuelle de l'ordre de 10% ces dix dernières années en France.

Les produits bio sont essentiellement commercialisés dans trois circuits de distribution : magasins spécialisés, grandes et moyennes surfaces (GMS) et vente directe. D'après l'étude réalisée par l'Agence BIO, en 2005 :

- 37,6% des achats d'aliments biologiques étaient effectués en magasins spécialisés (22,9% en magasins bio organisés en réseaux et 15,7% en magasins bio indépendants),
- 39,6 % dans les grandes et moyennes surfaces,
- 18,2% en vente directe,
- 4,5% chez les artisans-commerçants "traditionnels", principalement dans les secteurs de la boulangerie et de la boucherie.

Tous les secteurs de produits sont représentés.

Encore modeste, mais en développement, la restauration collective connaît de plus en plus d'initiatives d'introduction de produits bio dans les menus, particulièrement en restauration scolaire, avec près de 10 millions de repas bio ou comportant des produits bio servis en 2007.

Un panier qui s'élargit

D'après le baromètre CSA/Agence BIO de la perception et de la consommation des produits biologiques réalisé en octobre 2007, 77% des Français estiment que l'agriculture biologique est une voie d'avenir face aux problèmes environnementaux et 84% souhaitent son développement.

Plus d'1 Français sur 4 consomment des produits bio

- 42% au moins une fois par mois,
- 23% au moins une fois par semaine,
- 6% tous les jours.

Les produits bio les plus consommés sont les fruits et légumes, suivis des produits laitiers, des œufs, du pain et des produits à base de céréales, de l'épicerie et des viandes.

Des consommateurs-acheteurs fidèles

Les consommateurs de produits biologiques ont une ancienneté moyenne de 10 ans. Les produits bio attirent aussi de nouveaux acheteurs : 1/4 des consommateurs-acheteurs en consomment depuis 3 ans et moins.

Des perspectives d'augmentation de la consommation

1/3 des consommateurs-acheteurs ont déclaré avoir l'intention de développer leur consommation bio au cours des 6 mois suivant l'enquête et les autres ont dit souhaiter la maintenir.

Les produits biologiques consommés :

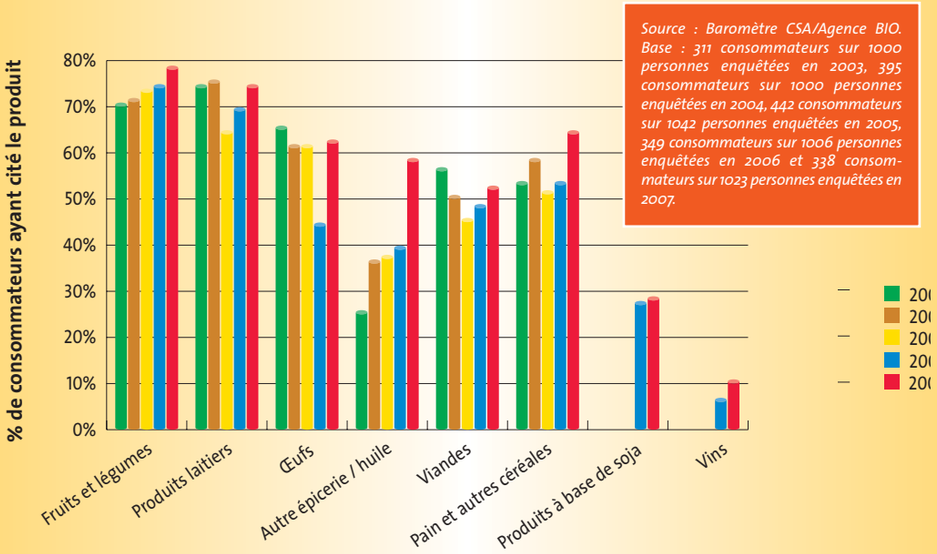

Source : Baromètre CSA/Agence BIO. Base : 311 consommateurs sur 1000 personnes enquêtées en 2003, 395 consommateurs sur 1000 personnes enquêtées en 2004, 442 consommateurs sur 1042 personnes enquêtées en 2005, 349 consommateurs sur 1006 personnes enquêtées en 2006 et 338 consommateurs sur 1023 personnes enquêtées en 2007.

Principaux lieux d'achat cités en 2007 pour les différents produits biologiques :	Magasins spécialisés en produits bio	Marché	GMS	Commerçants, artisans	Ferme
Fruits et légumes	14%	49%	21%	-	10%
œufs	9%	26%	42%	2%	18%
Lait	18%	5%	67%	-	9%
Fromages	20%	37%	33%	3%	6%
Autres produits laitiers	18%	12%	65%	-	2%
Pain	23%	12%	31%	27%	4%
Pâtes, riz, autres céréales	41%	1%	55%	-	-
Epicerie	36%	5%	54%	2%	-
Huile	43%	-	53%	-	2%
Volaille	9%	24%	32%	11%	23%
Bœuf	10%	8%	38%	17%	26%
Porc, charcuterie, agneau	12%	12%	40%	15%	20%
Vins	28%	7%	31%	2%	11%
Autres boissons	42%	-	53%	5%	-
Produits à base de soja	39%	-	59%	-	-
Compléments alimentaires	67%	-	29%	-	-
TOUS PRODUITS	31%	47%	70%	19%	22%

Source : baromètre CSA/Agence BIO 2007 (base 338 consommateurs/acheteurs de produits biologiques)

L'offre de produits biologiques en GMS

Les relevés du Service des Nouvelles des Marchés (SNM) concernent le lait, les œufs, le poulet, le steak hâché, les fruits et légumes biologiques.

L'enquête de présence réalisée en juin 2007 fait ressortir que le lait conditionné biologique est présent dans 99% des GMS enquêtées et les œufs biologiques dans 98% d'entre elles.

- Concernant la viande, le poulet biologique a le meilleur taux de présence : 40%, suivi des steaks hâchés : 30%. Le veau est la viande la moins présente en GMS.
- Pour les fruits et légumes biologiques, l'offre en GMS varie selon les catégories de produits.

La carotte est le légume le plus présent : 49% de GMS proposent des carottes biologiques toute l'année.
Le deuxième légume biologique est la courgette avec 31% de taux de présence en GMS pour l'ensemble de l'année.
Viennent ensuite concombre, banane, pomme de terre, oignon et ail, avec des taux de présence supérieurs à 30%.
Enfin, le chou-fleur, la chicorée, le poireau et les haricots verts sont les légumes les moins présents dans les GMS.
Les pommes sont les fruits les plus courants en GMS avec un taux de présence de 26% pour la pomme bicolore et de 22% pour la Golden.

Un taux de présence des fruits et légumes bio en GMS en augmentation

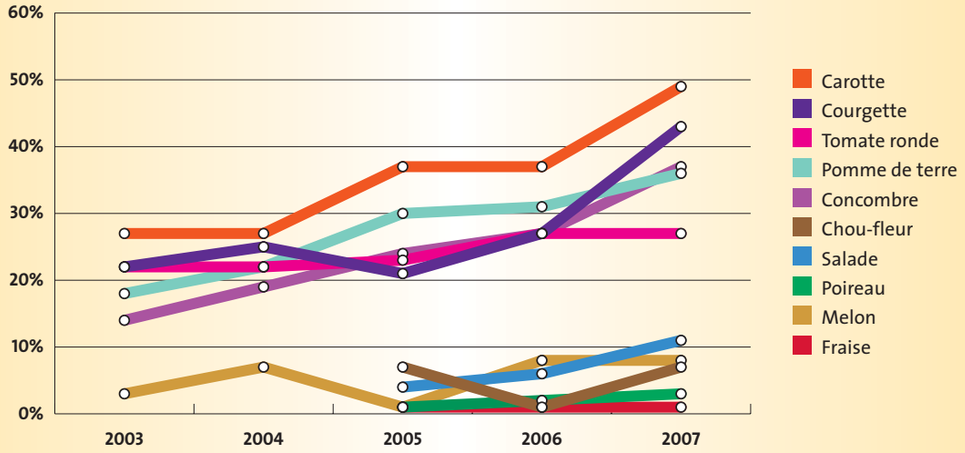

Source : Service des Nouvelles des Marchés

Les produits biologiques en restauration collective

Parmi les conclusions du "Grenelle de l'environnement" visant à favoriser le développement de l'agriculture biologique, l'objectif d'introduction de 20% de produits biologiques en 2012 dans les commandes de restauration collective publique d'Etat [1] a été retenu. Sont concernés en particulier les restaurants administratifs, la restauration hospitalière, la restauration universitaire et le secteur pénitentiaire. C'est pourquoi l'Agence Bio a mis formellement en place en février 2008 l'observatoire des produits biologiques en restauration collective. Cet observatoire a pour objectif, dans un premier temps, de faire le point sur le niveau d'introduction des produits biologiques dans la restauration collective à "caractère social" qui, en France :

- représente 49% des repas pris hors domicile, avec environ 3,5 milliards de repas servis par an, soit 9,5 millions par jour en moyenne,
- regroupe trois secteurs principaux :
  - la santé et le social (hôpitaux, maisons de retraite...) : 43% des repas servis,
  - l'enseignement (restauration scolaire et universitaire) : 33%,
  - le travail (restauration d'entreprises et d'administrations) : 13%.

Les autres collectivités (centres de vacances, armées, établissements pénitentiaires...) représentent 10% des repas servis.

[1] circulaire « Etat exemplaire » du 2 mai 2008

La bio en restauration collective aujourd'hui

- En 2007, la place des produits bio dans la restauration collective a été évaluée à :
  - environ 10 millions de repas bio ou comprenant au moins une composante bio,
  - 0,2% du marché total de la restauration à caractère social,
  - 0,5% du marché de l'alimentation biologique.

  C'est en restauration scolaire qu'elle était la plus développée, avec 0,5% de ce marché.

- L'introduction des produits bio s'est faite jusqu'ici majoritairement en gestion directe, avec près de 9 millions de repas bio ou partiellement bio servis en 2007.

  Le secteur de la restauration concédée connaît cependant un fort développement, avec l'équivalent d'1 million de repas bio servis en 2007.

De plus en plus de communes, de départements et de régions décident d'introduire des produits bio dans la restauration collective (scolaire, hospitalière, etc.) ou d'élargir la gamme des produits bio proposés. Certaines universités ont engagé des démarches dans le même sens.

Ces initiatives témoignent de leur volonté de s'engager dans la voie du développement durable, en donnant une place croissante aux produits obtenus selon des modes de production et de transformation très respectueux de l'environnement.

Les formules retenues sont très variables d'un restaurant à l'autre, d'un gérant à l'autre, d'un cuisinier à l'autre. Certains choisissent d'organiser des repas entièrement bio, d'autres d'introduire progressivement un ingrédient bio puis d'en augmenter le nombre et la fréquence.

Souvent, l'introduction de produits bio dans la restauration collective amène une réflexion globale sur la manière d'assurer les approvisionnements, de préparer et de structurer les repas.

Evolution du nombre de repas bio servis en restauration collective en France en gestion directe

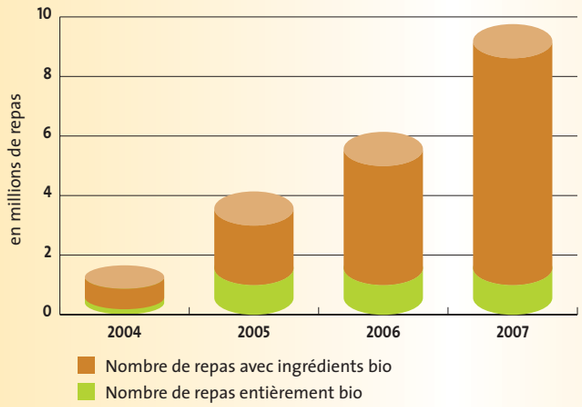

« Printemps BIO » à l'origine de nombreuses initiatives d'introduction

Chaque année, avec « Printemps BIO », de nouvelles initiatives sont prises pour organiser des repas avec des produits biologiques, en particulier en restauration scolaire.

En 2007, plus de 500 000 repas bio ont été servis pendant le Printemps BIO (du 1er au 15 juin), soit deux fois plus qu'en 2006 (260 000 repas servis).

Les repas sont très souvent accompagnés d'animations pédagogiques : présence d'agriculteurs ou de professionnels de l'agriculture biologique, ateliers, expositions, pour sensibiliser les enfants aux questions d'environnement, de bien-être animal et de biodiversité, mais aussi à l'importance d'une alimentation équilibrée comprenant en particulier des produits frais et de saison.

Evolution du nombre de repas bio servis en RHD spécifiquement pendant Printemps BIO :

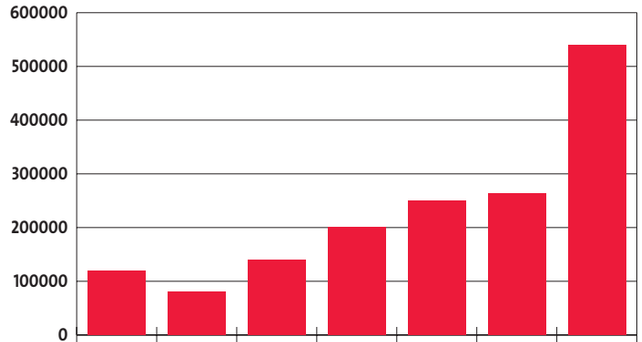

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Nombre de repas servis en RHD	120 000	80 000	140 000	200 000	250 000	263 000	539 000

Les produits bio en restauration collective : une attente forte des consommateurs

Le baromètre 2007 « perception et consommation des produits biologiques » de l'Agence Bio a montré que les attentes des Français se situaient avant tout en restauration scolaire, où :

- un enfant sur quatre a déjà eu un repas avec des produits biologiques ;
- 78% des parents des enfants qui n'en ont jamais eu le souhaiteraient.

La restauration commerciale et d'entreprise est également concernée puisque, d'après ce baromètre :

- 43% des Français se disent intéressés par des repas avec des produits bio au restaurant ;
- 39% des actifs aimeraient se voir proposer des produits bio dans leur restaurant d'entreprise.

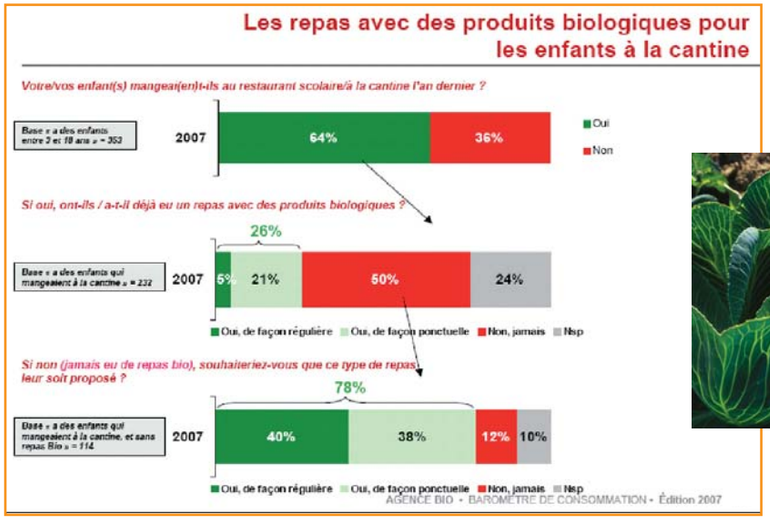

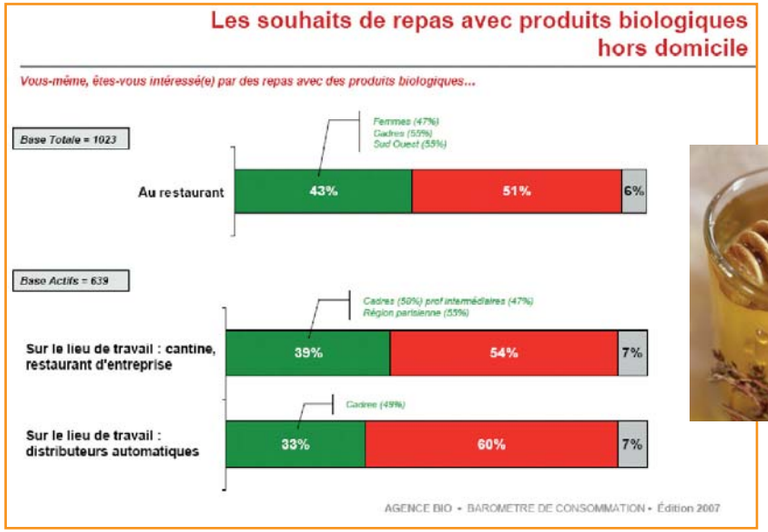

Les produits bio les plus introduits

En 2007, les produits biologiques les plus introduits en restauration collective étaient les suivants :

- fruits et légumes
- viande
- pain
- produits laitiers.

Les sources de données

- GIRA Foodservice publie chaque année les principales données de la restauration collective en France à partir d'un panel représentatif.
- La FNAB réalise depuis quelques années un état des lieux annuel avec ses adhérents régionaux, sur la base d'une enquête préalable permettant de recueillir des données à la fois quantitatives et qualitatives sur la restauration collective bio, essentiellement dans le domaine scolaire.
- Le SYNABIO effectue un travail sur la restauration concédée depuis plusieurs années.
- D'autres partenaires, tels que BRIO, les interprofessions, offices... disposent parfois de données sur l'introduction de produits biologiques dans ce secteur.
- Des données partielles sont communiquées par les relais régionaux, en liaison notamment avec le programme de communication de l'Agence Bio.
- L'Association de la Restauration Collective en gestion directe (CCC) dispose de données sur la restauration autogérée.
- Le Syndicat National de la Restauration Collective (SNRC) rassemble les principales données de la restauration concédée.

Ces organismes se mobilisent pour atteindre les objectifs fixés et ont mis en place des groupes de travail spécifiques à cette fin, en synergie avec l'Agence Bio.

Pour en savoir plus : www.agencebio.org
rubrique « Bio, mode d'emploi » puis « la bio en restauration collective »